

Rapport d'activités 2019



Sommaire

État actuel du lac.....	7
Sensibilisation	
Programme ad’eau.....	12
Présences de l’ASL.....	16
Trimestriel « Lémaniques ».....	19
Actions sur le terrain	
Halte aux renouées.....	21
Groupes de travail	
Net’Léman, le grand nettoyage des déchets du lac.....	24
Rapport du groupe français.....	26
Rapport financier 2018	28
Projets prévus	32
Remerciements	34
Équipe, comité et collaborateurs	38

Crédit photos:
Kaï Taimsalu, couverture et pages 4, 6, 9 et 11
Diane Maitre, p. 6
Christian Witschard, p. 10
Suzanne Mader, p. 27
ASL, autres photos

Le mot du vice-Président

Faire progresser la conscience et la responsabilité du Léman
Quarante ans après la naissance de l’ASL, permettez-moi un petit retour vers le passé. À partir des années 1980-90, suite à une période de doutes, la mobilisation générale au chevet du Léman — la toute jeune ASL fut un des moteurs de celle-ci — permet d’éviter le pire et de maîtriser la grande menace du moment: l’eutrophisation des eaux (une pollution généralisée due aux phosphates). La mise en place progressive dans le bassin lémanique d’un système de collecte et traitement des eaux usées de haut niveau ainsi que l’interdiction des phosphates dans les lessives, sont à l’origine de ce succès. Les investissements se poursuivant, le lac a retrouvé depuis une décennie une bonne qualité d’eau (en ce qui concerne cette grave pollution). On doit se féliciter sans retenue de ce résultat remarquable et considéré comme exemplaire au niveau mondial pour un lac vaste et profond comme le Léman. Il ne s’agit pas pour autant de s’assoupir: le dispositif d’assainissement, bien que très performant pour les pollutions « classiques » (celles des années 80), ne met pas le lac à l’abri de tout! En effet, une part non négligeable des pollutions lui échappe, soit parce que les polluants sont transférés au lac via un chemin d’écoulement des eaux qui court-circuite les stations d’épuration, soit parce qu’en raison de leurs natures chimiques, ils ne sont ni retenus, ni filtrés par celles-ci. Cette part incompressible ou non traitable de la pollution, est faible mais sournoise d’autant qu’elle tend à s’accroître avec le développement et le mode de vie de la population. Elle inclut des polluants qualifiés d’émergents, souvent constitués, soit de composés nouveaux dont certains (la plupart?) se révèlent à terme être des contaminants (est-ce bien raisonnable de ne pas l’avoir prévu?), soit de matériaux d’usage courant comme les « plastiques », qui s’accumulent dans l’écosystème lacustre au point de devenir d’inquiétants envahisseurs (« Lémaniques » N°110). Qui se souciait, disons avant 2010, de l’usure des pneus comme d’un risque environnemental car source de micro-particules, de type micro-plastique, finissant au lac? Dès 2019, sur le **dossier du plastique** dans le Léman, comme sur celui des plantes invasives (depuis 2013), l’ASL est en première ligne.

Durant la dernière décennie, aux divers menaces chimiques et physiques pour la qualité globale du Léman (eaux, milieux et usages), s’ajoute le poids du **changement climatique** dont certains impacts négatifs seront très probablement amplifiés par l’impermeabilisation de son bassin versant (via le régime hydrique des affluents) et l’artificialisation de son littoral (via les modifications d’habitats). En fait, le Léman a peu de chance d’échapper aux effets du réchauffement climatique qui perturbent déjà bien d’autres grands lacs de la planète, désoxygénation des eaux profondes, modification dans les équilibres entre espèces piscicoles, développement d’espèces, notamment plancto-



niques, indésirables... Les études scientifiques récentes, montrent que ces symptômes se manifestent déjà, à bas bruit, dans le Léman. Bref, notre lac, ce convalescent à peine sorti de l'eutrophisation et qui pour l'instant s'en sort bien, est sous pression de multiples facteurs de perturbations dont les effets combinés peuvent inquiéter.

Alors, pas question de baisser les bras ! Les actions franco-suisse et pragmatiques de l'ASL pour lesquelles vous vous êtes mobilisés et qui visent à accroître encore et toujours la qualité du système lémanique, quoique ciblées et locales, sont justifiées et pertinentes. En effet, rien de mieux qu'accroître la qualité de l'environnement pour « préparer » le système lémanique à résister aux pressions nouvelles et futures qui s'exerceront sur lui.

L'objectif à mettre en œuvre et à faire partager est simple et ambitieux à la fois : « prendre et inciter à prendre soin du lac » de ses ressources et de son environnement. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions 2019 de lutte contre l'invasion du littoral par la renouée et les opérations de nettoyage « Net Léman ». Elles promeuvent la protection du Léman et contribuent à sa qualité en restaurant sa propreté et sa biodiversité. Elles soulignent, pour les usagers et les décideurs, notre, et surtout leur engagement, pour la sauvegarde de cette zone critique pour l'écosystème qu'est le littoral. Nos actions sont souvent réalisées en collaboration et avec le soutien des pouvoirs publics et de la CIPEL. Je tiens à les en remercier ainsi que tous les bénévoles sans lesquels celles-ci ne seraient tout simplement pas réalisables.

Prendre soin, c'est aussi faire progresser la « conscience » du Léman. Inlassablement dans ses activités d'information et de participation citoyenne, en 2019 comme depuis ses débuts, l'ASL cherche à développer, notamment auprès des jeunes, une compréhension, une reconnaissance du Léman et de ses paysages, lieux de vie, d'écologie, de patrimoine et d'histoires. Le trimestriel « Lémaniques » de l'ASL participe à ce travail en apportant des synthèses sur les actions et les enjeux liés à la pollution et à la protection des écosystèmes, mais aussi des ouvertures sur les aspects socio-économiques des problématiques liées à l'eau. Notre conviction ? On sauvegarde mieux ce que l'on comprend et/ou que l'on aime et/ou qui nous émerveille !

Les projets de sensibilisation et les actions concrètes sont et resteront des points forts en 2020 ; ils ont besoin de votre participation, de vos idées et de vos soutiens. Il en est de même pour les réflexions de fond sur les problématiques de l'eau engagées depuis de nombreuses années sous l'impulsion de Jean-Bernard Lachavanne, Président de l'ASL.

Désormais tous les regards de la planète sont braqués sur la crise associée à la pandémie de la Covid-19 et sur la menace de crises rampantes induites par le changement climatique. L'année 2020 hérite donc d'une situation inédite et de questions vertigineuses. Certaines sont du ressort de l'ASL ; j'en retiens deux : quel message faire passer ou relayer, par rapport à la crise climatique qui impactera fortement le lac dans un futur qui n'est sans doute pas si lointain ? Comment faire comprendre l'importance de renforcer encore les « qualités » du système lémanique pour le préparer à des lendemains porteurs d'incertitudes et de perturbations ?

Ses 40 ans à peine passés, l'ASL continue à œuvrer. Elle bénéficie d'un capital de confiance construit par ses réalisations, son journal et ses acteurs, adhérents, permanents, bénévoles, mécènes. Nos atouts maîtres... pour les quarante prochaines années !



Jean-Marcel Dorioz
Vice-Président de l'ASL



État actuel du lac

Le Léman va globalement mieux : l'écosystème lacustre est, grâce aux efforts faits, en bonne santé. Mais gare ! C'est un convalescent qui reste sous pression d'un cocktail de micro-polluants de plus en plus divers et sournois, et qui se trouve désormais face à deux grandes affaires planétaires : l'invasion des milieux par les micro-plastiques et les effets du changement climatique.

Rapport scientifique de la CIPEL

Établi sur la base de mesures réalisées en 2018, le dernier rapport scientifique de la Commission Internationale de la Protection des Eaux du Léman (CIPEL 2019) aboutit au diagnostic « d'un état de santé globalement bon » du Léman en considérant notamment que la qualité de ses eaux « respecte les normes légales pour l'eau potable et pour l'environnement ». Le rapport recommande cependant de « rester vigilant » vis-à-vis de l'évolution des micropolluants, des résidus médicamenteux (« Lémaniques » N°85) mais aussi de la prolifération de certaines algues et propose de renforcer les suivis ayant pour but de comprendre l'impact des micro-plastiques.

Les documents et en particulier les rapports annuels mis à disposition du public sont des sources précieuses d'information et on ne peut que se féliciter du soin pris, depuis des années, à la présentation claire et synthétique qui en est faite. En voici un résumé avec quelques commentaires sur trois indicateurs de l'état du lac et de son évolution.

Évolution de la teneur des eaux du lac en phosphore

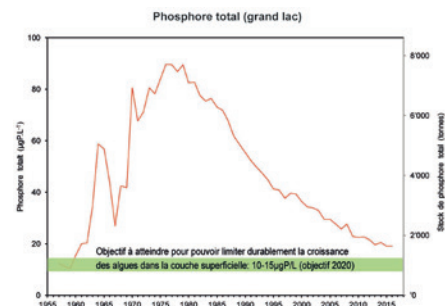
La lutte contre l'eutrophisation du lac est, de longue date, une grande priorité de la protection du Léman (Rappin et Gerdeaux, 2013). L'eutrophisation est une pollution par les phosphates (Barroin 2003) mettant en péril l'écosystème et la plupart de ses usages. La

lutte suppose de maîtriser la teneur en phosphore des eaux du lac et donc les flux entrants par les affluents. La baisse continue des teneurs en phosphore de 1980-85 à 2017, montre l'efficacité des mesures prises dans ce but (principalement, l'amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées dans le bassin versant et l'interdiction du phosphore dans les produits de lessive). L'amélioration se ressent au niveau des affluents avec une meilleure qualité biologique due pour l'essentiel à une moindre contamination par les eaux usées.

Dans ce contexte, la légère augmentation de teneur moyenne annuelle en phosphore total enregistrée en 2018 dans le lac (<10%, peu significative) ne remet pas en cause la dynamique générale, d'autant que cet accroissement est lié surtout à une augmentation des formes dites « particulières » de phosphore (des « micro-solides » minéraux et organiques, moins actifs dans l'eutrophisation que les formes dissoutes). Le rapport CIPEL établit un lien avec le régime hydrique des affluents : l'augmentation pourrait s'expliquer par de forts débits hivernaux des affluents (pluviosité, érosion) et, pour le Rhône, par des débits estivaux (liquide et solide) accrus par la fonte des glaciers. Or, ce genre d'effets hydriques correspond à ce qui est attendu avec le changement climatique... À suivre donc, mais plus comme symptôme que comme risque majeur direct pour le lac.

En tout état de cause, les valeurs 2018 (environ 20 microgrammes / litre de phosphore dont 15 de dissous) restent faibles, permettent une limitation de la production algale et sont proches de l'objectif visé par la CIPEL, 10 à 15 micro-grammes par litre, seuil en deçà duquel les proliférations d'algues et les nuisances associées seraient durablement limitées. Par comparaison, le maximum, atteint en 1978, est de 90 micro-grammes / litre : une mesure du

chemin parcouru ! Ce qui reste à faire suppose de renforcer sans relâche les efforts de maîtrise des flux de phosphore partout où c'est possible, sur le bassin versant.



Évolution de la concentration moyenne annuelle pondérée et du stock de phosphore réactif soluble (assimilable par les végétaux) et de phosphore total pour l'ensemble de la masse d'eau du lac

Évolution de la teneur des eaux en pesticides

Depuis les premières mesures sur les pesticides (1987), le nombre de substances recherchées a explosé pour atteindre presque 400, choisies sur la base d'inventaires des usages et des productions (Loizeau et al 2013). Mais la complexité ne fait que s'accroître : (1) chaque année de nouveaux composés (pesticides et autres) sont proposés pour une utilisation domestique, industrielle ou agricole ; nombre d'entre eux finiront comme contaminants (*Est-ce un fonctionnement raisonnable ?*) (2) la pollution ancienne persiste et certaines substances, bien qu'interdites d'usage depuis des années, sont toujours là. Cependant, globalement, la teneur totale et la plupart des teneurs individuelles en pesticides détectés dans l'eau au centre du Léman, tendent à baisser depuis quelques années (les causes restent à analyser finement... avant de s'en réjouir).

En 2018, les pesticides détectés dans les eaux du Léman (38 sur un total de 379 recherchés) sont majoritairement des **herbicides** et leurs produits de dégradation auxquels s'ajoutent quelques **fongicides**. Les « teneurs mesurées demeurent faibles et respectent

les valeurs de références suisses et françaises pour l'eau potable » (rapport CIPEL), c'est-à-dire sont inférieures aux limites légales fixées pour une alimentation en eau potable considérée de bonne qualité.

Il faut se féliciter que les normes soient respectées, ce qui n'est pas le cas dans tous les grands lacs du monde (Jenny et al 2019), mais est-ce suffisant au regard des enjeux actuels et futurs. À débattre ! D'ailleurs, selon les scientifiques, les normes semblent difficiles à établir et être sujettes à caution.



Évolution de la température, effets du changement climatique en cours :

C'est un sujet très préoccupant sur le moyen terme (voir Anneville et al, 2013). « Réchauffement des eaux » est une expression malheureuse car elle évoque une baignade plus facile. En fait, l'expression « chauffage » des eaux serait plus appropriée. Quoiqu'il en soit, le phénomène thermique est une réalité mesurée avec d'ores et déjà des impacts négatifs sur la santé de l'écosystème. Ceux-ci devraient s'amplifier dans les toutes prochaines décades jusqu'à des modifications d'ampleur concernant le brassage et la stratification du lac, la dynamique saisonnière du plancton,

les régulations des populations piscicoles, le cycle du phosphore — très dépendants de l'oxygénation —, le relargage de certains polluants... bref tout un ensemble de perturbations dont les conséquences globales pour l'écosystème et ses usages sont encore difficiles à quantifier et à prévoir.

L'année 2018 ne fait pas démentir cette prospective : c'est de nouveau une année chaude avec un hiver doux. Le lac a continué à se réchauffer avec 0.1 °C de plus au fond sur la moyenne annuelle. Les années chaudes se cumulent, d'année en année, la température des cinq premiers mètres de profondeur du



Léman a augmenté d'environ 1,8°C en 45 ans : c'est beaucoup plus et bien plus rapide que ce que l'on attendait. À titre de comparaison et pour fournir un ordre de grandeur, une hausse de 1,8° correspondrait, en zone terrestre, à un changement climatique équivalent à une baisse de 300 m d'altitude.

Quant au brassage, il a à nouveau été incomplet et insuffisant pour re-oxygéner les eaux du fond. Pour insister : deux problèmes sont à craindre si le taux d'oxygène est inférieur à 4 mg/l dans les eaux profondes (exigences fixées par l'ordonnance suisse sur la protection des eaux) :

- Une incidence directe sur des organismes vivants dont le milieu vital devient inadapté (respiration, nourriture, reproduction) ;
- Le relargage et la remise en circulation dans les eaux du phosphore (voire d'autres polluants ?) accumulé dans les sédiments, un flux interne qui vient s'ajouter aux apports externes provenant du bassin versant et stimule d'autant la prolifération des algues.

L'impact de la dynamique d'élévation de la température ne se limite donc pas aux eaux de surface du Léman mais a des répercussions sur l'ensemble de la masse lacustre (89 milliards de m³!) et sur l'écosystème. Des changements de régime hydrique des affluents sont aussi envisageables avec des conséquences non seulement écologiques (...), mais aussi socio-économiques (renchérissement du traitement des eaux, proliférations de substances indésirables, de germes potentiellement pathogènes, d'espèces envahissantes, etc.), voire des difficultés de gestion quantitative, certaines déjà expérimentées lors d'années très sèches (« Lémaniques » n° 114).

Pollution des eaux par les plastiques (Lémaniques n° 110)

Le problème est désormais planétaire. Le Léman n'échappe pas à cette pollution. La CIPEL évoque dans son rapport la mise en place d'une surveillance de ce problème adaptée au contexte du Léman (lac et affluents). Afin de mieux cerner les enjeux, les sources, le devenir et les impacts de cette pollution à l'échelle du Léman et de sa région, l'ASL a organisé cet automne un workshop réunissant des spécialistes du domaine.

En guise de conclusion (provisoire)

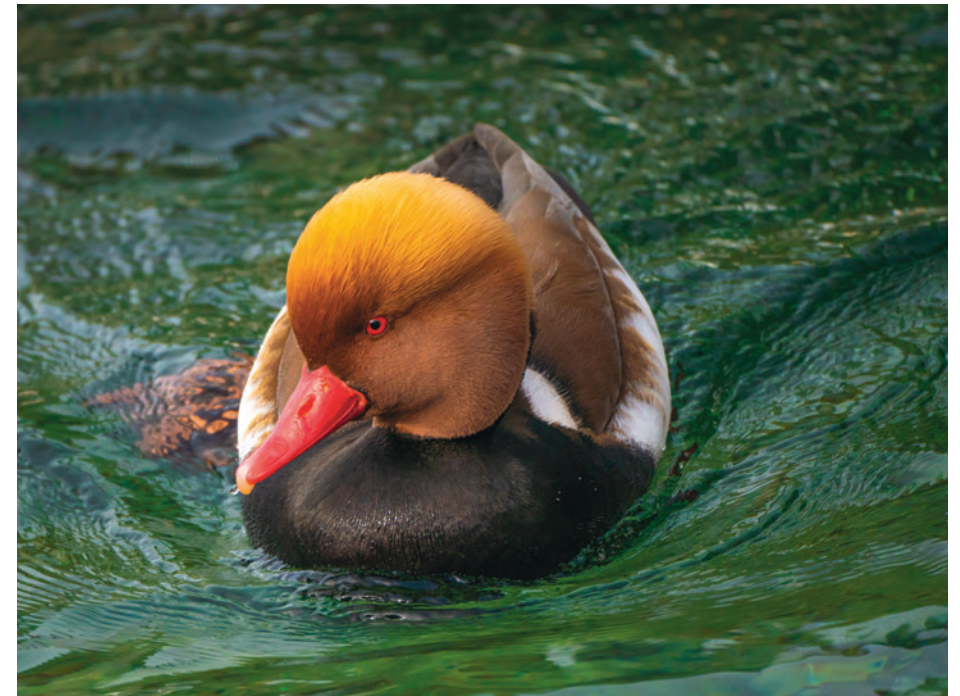
Pour reprendre l'expression de Jean-Bernard Lachavanne, le Léman d'aujourd'hui a « retrouvé ses couleurs », sa transparence, son fameux bleu notamment, plus naturel que les teintes verdâtres des années 1970, époque à laquelle son état était très critique car menacé par l'eutrophisation. L'amélioration visible par tous résulte (1) de l'effort fait pour mettre en place et généraliser à tout le bassin versant un système d'assainissement des eaux usées performant (mais encore à améliorer !) (2) de mesures de lutte contre la pollution à la source, avec interdiction des phosphates dans les produits de lessive. Le résultat de tout cela est remarquable : le Léman est un des rares succès mondial de restauration d'un grand lac eutrophisé.

Mais restons lucides ! On ne peut pas exclure que l'eutrophisation, bien que maîtrisée, ait modifié et finalement affaibli l'écosystème (EAWAG 2020) alors que les pressions exercées sur le lac et ses affluents restent fortes : rejets de pollutions résiduelles et accidentelles, flux diffus de phosphore, multiplication des micro-polluants associée à un manque de précaution dans les usages et de connaissances sur les impacts.

Au total, c'est un milieu fragile, un « convalescent » qui fait face à l'invasion du plastique et les premiers effets en cascade d'un changement climatique appelé à s'amplifier. Quelle sera la réponse de l'écosystème à ces pressions cumulées ?

Bibliographie :

- Anneville O et al 2013, L'empreinte du changement climatique sur le Léman, *Archives des Sciences* 66: 157-172 (Genève)
- Barroin G, 2003, Phosphore Azote et prolifération des végétaux aquatiques, *le courrier de l'environnement*, INRA, 48
- CIPEL 2019 www.cipel.org/le-leman/etat-sante/ et https://www.cipel.org/wp-content/uploads/2019/09/CIPEL_Communique_de_presse_Etat_de_sante_Leman_2018.pdf
- EAWAG news, 2010, lacs eutrophisés : une lente convalescence, dossier, 68F février 2010, pp 4-16
- Jenny JP et al 2019, Scientists' Warning to Humanity: Rapid degradation of the world's large lakes, *Journal of Great Lakes Research*, Vol 46, Issue 4, 2020, pp 686-702,
- Loizeau JL et al, 2013, La contamination du Léman par les micropolluants, 40ans d'étude, *Archives des Sciences*, 66: 117-136 (Genève)
- Rappin F et Gerdeaux D, 2013, La protection du Léman priorité à la lutte contre l'eutrophisation, *Archives des Sciences* 66: 103-116 (Genève)



Programme ad'eau

Des activités ludiques pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'eau

Une partie importante des forces et des moyens financiers de l'ASL a été mobilisée cette année encore pour le développement et la mise en œuvre du programme pour la jeunesse, concrétisé par de multiples activités ayant toutes pour vocation de sensibiliser et d'éduquer les jeunes à la gestion durable des écosystèmes aquatiques (lac, rivières) et de la ressource « eau ». Elles sont conçues en intégrant la notion de développement durable afin de faire prendre conscience aux jeunes de l'interdépendance des domaines environnemental, social et économique. Il n'est en effet pas possible de promouvoir un projet ou régler un problème quel qu'il soit dans un domaine, par exemple l'environnement, sans prendre en compte en même temps et de manière pluri et interdisciplinaire les deux autres aspects social et économique. Tout est lié.

Destinées en priorité aux jeunes de 4 à 19 ans et à leurs familles, les activités jeunesse ont pour finalité de les amener à « mieux connaître le lac et ses affluents afin de comprendre la nécessité de les protéger ». Dans un savant mélange de jeux, d'actions et de pédagogie, l'ASL montre comment préserver la biodiversité aquatique et rend les jeunes attentifs aux remèdes susceptibles de réduire la pollution et les autres pressions exercées sur les milieux.

Ludo-éducatif est donc le mot-clé pour rendre ces animations attractives. Il s'agit d'offrir des plaisirs sains aux jeunes tout en les rendant attentifs aux menaces qui subsistent sur la qualité des eaux et l'intégrité des milieux aquatiques. Les animations les rendent aussi attentifs au rôle qu'ils peuvent jouer à titre personnel (éco-gestes) pour une gestion durable

des eaux de la région lémanique. Le but est également de les rendre conscients de la chance qu'ils ont de vivre dans un cadre naturel d'une grande beauté et de leur montrer que le lac n'est pas qu'une simple « bassine d'eau » mais qu'il est vivant et qu'il s'agit d'un écosystème d'une grande valeur (eau potable, biodiversité) dont ils doivent prendre soin. De plus, en termes de milieu aquatique, la région lémanique ne se limite pas au lac mais s'étend sur une région bien plus grande si on prend en compte tout le bassin versant avec ses 8'300 km de cours d'eau.

Activités destinées aux écoles

Notre programme pour les écoles primaires intitulé « Le Léman – source de Vie » connaît un très joli succès puisqu'en 2019, nous avons animé 77 ateliers à Genève, 88 sur le canton de Vaud et 17 en Valais.

Les animations s'adressent aux élèves du premier et deuxième cycle, de la 1^{ère} à la 8^{ème} (4 – 12 ans). Elles permettent :

- de sensibiliser les élèves aux enjeux de la protection de l'environnement et plus particulièrement au rôle central de la ressource « eau » et aux problèmes posés par ses différents types d'usages ;
- d'offrir une approche du type « développement durable » en mettant en lien lors de discussions, d'ateliers en groupe et de



- travaux pratiques, les interactions entre l'homme et la nature ;
 - de consolider et pérenniser le travail de l'ASL après son intervention par la distribution d'un dossier pédagogique pour améliorer les connaissances des élèves sur le milieu naturel et ses interactions avec l'être humain.
- Adaptés au plan d'étude romand (PER), les ateliers durent 90 minutes.

Un atelier est proposé aux élèves du premier cycle (4 à 7 ans)

avec comme objectif de leur faire découvrir la richesse biologique du milieu lacustre au travers des sens (toucher, vision, ouïe).

Cinq ateliers adaptés au plan d'études romand (PER) et aux agendas 21 scolaires sont proposés pour le deuxième cycle (5^{ème} – 8^{ème}, 8 à 12 ans) :

- le bassin versant du Léman, plus qu'un lac
- la faune et la flore, une richesse rare à préserver
- le monde invisible, un monde méconnu et pourtant vital

- les usages de l'eau, un support pour les activités humaines
- les sources de pollution, les pressions de l'être humain sur le milieu.

Cette année, davantage que les précédentes, nous avons été contactés par des étudiants de 16 à 25 ans (collégiens, lycéens, Hepia, EPFL) dans le cadre de leurs travaux personnels de recherche, de manière individuelle ou en groupe, sous forme d'interviews, de questionnaires ou pour le suivi de leur travail de maturité ou de leur mémoire de bachelor.

Nous avons également été contactés par l'Association des parents d'élèves d'Anières (APEA) pour organiser, avec un groupe d'une vingtaine de jeunes de 8 à 12 ans, un nettoyage autour de leur école et dans le village. À Saint-Sulpice également, toutes les classes du Collège des Pâquis, soit 240 enfants, ont participé à un grand nettoyage des rives et parcs de leur commune. Ces nettoyages ont été suivi du tri des déchets récoltés, nous permettant ainsi de décortiquer ce que l'on trouve, de les sensibiliser à l'importance de trier ses déchets et de les informer sur leur valorisation, enfin de mettre en évidence les déchets en plastique.



Activités estivales

Croisière EAU'tour du Léman, une formule plébiscitée!

Nos deux semaines de camp résidentiel ont eu lieu du 8 au 13 juillet et 12 au 17 août 2019. Les deux sessions ont affiché complet. En 2019, ce sont donc 44 jeunes matelots de 10 à 14 ans qui ont pu passer une semaine sur la *Demoiselle*, réplique d'une barque latine du XIX^e siècle. Au départ de Villeneuve, en passant par Evian, Aubonne, Nyon, Yvoire, le périple s'est terminé à la Tour-de-Peilz. Entre baignades, visites, ateliers pédagogiques, chasse au trésor, batailles navales et autres parties de pêche, ces jeunes, encadrés par une équipe de 4 moniteurs et 6 membres d'équipage bénévoles, ont vécu sur ce bateau une aventure inoubliable.

Camp de 5 jours non résidentiel

Depuis plusieurs années, l'ASL organise, en collaboration avec l'Office Cantonal de la Culture et du Sport (OCCS) du canton de Genève, un camp non résidentiel de 5 jours pendant l'été, nommé « Les aventuriers du Léman ». Quinze enfants de 8 à 12 ans ont profité de l'été pour mieux connaître le Léman grâce à des jeux en plein air, des ateliers pratiques et des expériences scientifiques. Avec au pro-

gramme: des prélèvements et observations de plantes aquatiques et de plancton au microscope, arrachage de renouées envahissantes, observation de la faune aquatique, sans oublier la baignade, les jeux et l'initiation à la plongée et au Stand Up Paddle. Ce camp a également affiché complet.

Journées passeports-vacances

L'ASL organise des animations sur le thème « Découverte du monde invisible du Léman », avec la collaboration de Pro Juventute dans le canton de Genève, des services de la jeunesse et des loisirs des villes de Lausanne et de Vevey et des associations de parents d'élèves (Morges). Ces journées sont destinées aux jeunes de 6 à 16 ans durant les congés estivaux et en automne. Ils permettent aux enfants de partir à la pêche aux petits organismes qui peuplent le lac, les rivières et les étangs et de pouvoir ensuite les observer aux loupes binoculaires et microscopes. À Lausanne, ces journées se sont clôturées en juillet par la découverte des outils des pêcheurs et en août par la visite de la station d'épuration de Vidy. À Morges également, la journée se termine par la visite de la station d'épuration de Morges, tandis qu'à Genève c'est une baignade qui conclut la journée.

Autres activités « ad'eau »

Ateliers pour les extrascolaires organisés par l'Office Cantonal de la Culture et du Sport (OCCS)

Nous accueillons, dans nos locaux des Eaux-Vives et au bord du lac, des enfants de 8 à 12 ans dans le cadre des activités extrascolaires le mercredi après-midi. Très diversifiés, ces ateliers permettent d'aborder de manière pratique de nombreux thèmes liés au lac et à la gestion de l'eau. Malheureusement la session d'automne a dû être annulée par manque d'inscription, une première depuis 7 ans. La session de printemps a, quant à elle, affiché complet.

Organisation d'anniversaires

Les anniversaires sont organisés par l'ASL pour la plus grande satisfaction des enfants et de leurs parents. Durant trois heures, les enfants participent à une chasse au trésor sur des thèmes liés au Léman, à sa faune et à sa flore.

Participation 2019 au programme « ad'eau »

- Un peu plus de 1750 écoliers ont bénéficié de notre programme d'animations dans les classes.
- Près de 140 autres enfants ou jeunes ont participé à nos activités dans nos locaux ou lors des camps et journées ad'eau.

Nous remercions pour son soutien Pierre-Alain Givel, membre de notre comité lors des activités « ad'eau » de l'été, ainsi que, pour leur collaboration dans le cadre de ces journées: Jean-Pierre Moll, guide de pêche, Jean-Luc Loizeau, géologue et ses collaborateurs de l'Institut Forel (Université de Genève), la société SETE (mise à disposition de locaux), la Société Nautique de Genève, le Port des Pierrettes (mise à disposition de l'espace), Daniel Chollet, président de la FIPAL (Fédération Internationale des Pêcheurs Amateurs du Léman), la station d'épuration de Vidy, le Collège de Beausobre à Morges et la station d'épuration de la région morgienne (ERM), ainsi que la Police genevoise de la Navigation, Les Corsaires (Genève) et Europ'sails pour leur accueil.



Présences de l'ASL



Stands et manifestations

Comme chaque année, l'ASL a participé à de nombreuses manifestations organisées dans la région lémanique, avec sa documentation et ses supports d'exposition afin de présenter ses multiples activités.

- En mars, présentation de l'ASL à l'UNIL lors des journées des carrières en conservation.
- Également en mars, information sur les plastiques à Apples dans le cadre d'une conférence sur les micropolluants organisée par l'Association Nature et Patrimoine d'Apples.
- Toujours en mars, stand dans le cadre du Festival du Film Vert à Lausanne et intervention à l'ECG-Collège Madame de Staël sur le thème des contenants réutilisables.
- En avril, à Lausanne, stand avec animations et information sur les plastiques dans le Léman dans le cadre d'un événement organisé par Greenpeace.
- Même thématique au mois de mai à Lausanne, avec Pro Natura-Vaud.
- En juin, stand de présentation des activités de l'ASL lors de Festi'Léman à Evian, interview radio sur France Bleu Pays de Savoie.
- Mi-juin, stand sur les bonnes pratiques du nautisme lors du Bol d'Or Mirabaud à la Société Nautique de Genève.
- En juillet stand à Publier dans le cadre de la fête des quais. Présentation de l'action

Halte aux Renouées et article dans le bulletin municipal.

- Le 1^{er} août l'ASL a été à l'honneur lors du discours du 1^{er} août à Rolle avec une allocution d'Amanda Melis, responsable de projet.
- En août, lors de « Ouchy fête son lac », présence avec loupes et microscopes pour montrer le plastique retrouvé sur les plages lémaniques.
- Fin août, présence durant le week-end de Festi'Terroir organisé par Pro Natura-Genève au bord de l'Allondon avec un stand proposant des jeux et un ramassage/tri de déchets sauvages.
- Fin août encore, l'ASL présente les activités de l'ASL à Saint-Gingolph avec un accent sur les microplastiques.
- Lors du Jeune genevois, le Rotary Annecy a organisé un « Jour des Suisses » et l'ASL y a présenté l'association aux participants.
- Mi-septembre, co-organisation des « Couleurs du lac » à Nernier, manifestation associant approche scientifique et artistique (en collaboration avec la société photographique de Genève), et une très intéressante conférence de Marie Elodie Perga, professeure associée à l'UNIL qui a expliqué au public nombreux pourquoi le lac changeait de couleur et le lien couleur qualité des eaux : (www.youtube.com/watch?v=UmjriU563Xw). Coorganisé avec la Mairie, l'association ALP (Association Léman Passion) et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).
- Fin septembre, stand de présentation de l'ASL à Dardagny dans le cadre du week-end *Nature et Terroir* organisé par Pro Natura.
- En novembre, tenue d'un stand au Salon Nautique de Genève, avec de nombreuses animations et un accent mis sur la découverte du monde sous-lacustre.
- Mi-décembre, l'ASL a participé à l'élaboration et à l'organisation d'une manifestation originale et suivie par plus de 200 personnes sur une idée de Monique Lan-

gros, les « Plaidoiries du Léman » à Evian. La thématique choisie : « Le Léman n'est pas un jouet » un thème de réflexion pour des étudiants en droit et futurs avocats, directement inspiré de notre Lémaniques n°110. La préparation de cette journée a donné lieu en novembre, à une conférence à l'Université de Savoie sur le Léman et ses enjeux animée par Jean-Marcel Dorioz, Paul Roux et destinée aux étudiants juristes spécialité « droit de l'environnement ». Jean-Bernard Lachavanne a participé au jury qui a attribué un prix à la meilleure plaidoirie.

— Participation à la journée de l'environnement du Lycée la Versoix de Thonon en compagnie de l'association ALP.

— Participation à l'élaboration des politiques publiques

Par l'intermédiaire de plusieurs membres du comité et du bureau, notre association participe activement, de manière directe ou indi-

recte, à l'élaboration des politiques publiques en matière de gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique. Certains membres du comité et collaborateurs de l'ASL participent aux débats relatifs à la définition des politiques publiques environnementales dans des commissions officielles.

- Commission des ports du canton de Genève : Adrien Bonny
- Commission de la pêche du canton de Genève : Diane Maître
- Groupe de coordination « Sensibilisation nature » de l'OCEau du canton de Genève : Suzanne Mader-Feigenwinter
- Participation aux séances du contrat de rivières SIAC Chablais et Dranses / est lémanique : Paul Roux
- Représentation au Conseil local de développement de Thonon-agglomération : Paul Roux
- Participation active à des séances d'informations concernant le projet de port



d'Amphion et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Chablais: Jean-Marcel Dorioz, Paul Roux)

L'ASL fait également partie d'un collectif d'associations né en 2019: la Plateforme nature et paysage Genève (www.pnpge.ch). Créé à la base pour rédiger un manifeste, publié en novembre 2019, incitant les élus et décideurs genevois à améliorer la diversité biologique, il est aujourd'hui consulté par l'Office de l'urbanisme du canton de Genève et participe aux discussions en amont des projets d'aménagement. Projet suivi par Suzanne Mader-Feigenwinter et Olivier Goy.

L'ASL a également adressé une lettre ouverte au Conseil fédéral suisse concernant les munitions immergées dans le Léman.

Pour la nouvelle Plage publique des Eaux-Vives, l'ASL a participé à plusieurs séances visant à minimiser l'impact des déchets sur le site, notamment en finançant une part de la vaisselle réutilisable mise à disposition par le restaurateur. Elle a également proposé de demander conseil au professeur Tobias Brosch d'UNIGE, spécialiste des nudges, afin d'inciter les utilisateurs de la plage à changer de comportement.

Paul Roux et Jean-Marcel Dorioz ont rencontré Mme Géraldine Pflieger, Présidente du SIAC afin d'aborder des thématiques diverses telles que la qualité de l'eau du bassin versant, les mesures prises en lien avec le réchauffement climatique, le risque d'une érosion des sols de versants forestiers en cas de mortalité épidémique des arbres et une «action plastique» dans la Dranse.

Participation à des conférences publiques, colloques

Suite à la parution de notre étude sur les flux de plastique dans le Léman en décembre 2018 dans le «Lémaniques» n°110 (<https://asleman.org/bulletins/110>), l'ASL a été amenée à de nombreuses reprises à présenter ces résultats et ses activités à des publics très diversifiés, notamment devant des universitaires lors des Rencontres de l'eau à l'UNIL, à de

jeunes adultes aux Nations Unies dans le cadre des jeunes reporters de l'UN, à Céligny pour le grand public, lors de la soirée des gouverneurs du Rotary de Suisse romande à Lausanne, à un petit groupe d'employés de la BNP à Genève, auprès de membres du Rotary Genève-Lac, chez COLT à Genève, devant les sociétés nautiques d'Ouchy et finalement à Cité seniors dans le cadre d'un cycle de conférence sur le développement durable.

Présence dans les media

- Très belle visibilité dans les media suisses et français, grâce, entre autres, au lancement de l'Application Net'Léman, à la lettre ouverte au Conseil Fédéral au sujet des munitions immergées dans le Léman et à l'interdiction du plastique à usage unique sur le domaine public en Ville de Genève, ce qui représente une trentaine d'interventions sur les radios, TV et dans la presse écrite.
- Notre nouvelle coopération avec le «Bol d'Or Mirabaud» en tant que partenaire environnemental nous a également permis de prendre la parole durant la conférence de presse présentant l'événement et de rappler aux 3'000 participants lors de la cérémonie d'ouverture ce que chacun peut faire pour préserver le Léman au quotidien.
- Dix newsletters ont été envoyées par courrier électronique à plus de 3'500 personnes intéressées par nos activités.
- Nous sommes actifs sur Facebook en publiant des informations plusieurs fois par semaine, tant avec la page ASL qui compte plus de 1800 de fans que celle de Net'Léman qui en compte plus de 2000 ou encore que celle de EAU'tour du Léman qui elle aussi est bien suivie avec près de 600 fans.
- Visibilité également sur Instagram et LinkedIn
- Bonne fréquentation de nos sites internet de l'ASL et de Net'Léman remis à jour régulièrement.

Le magazine trimestriel «Lémaniques»

Vitrine et outil de communication le plus important de notre association, le trimestriel *Lémaniques* est tiré à 8'500 exemplaires et distribué à tous nos membres ainsi qu'à un large public: les quelque 600 communes de la région lémanique, les élus, les écoles, les professionnels du tourisme et de la santé, des entreprises, diverses institutions et associations, des navigateurs, des riverains, etc.



La revue est également consultable sur notre site internet et un lien numérique est proposé lors de chaque parution aux personnes inscrites à notre «Léman News» électronique. Il aborde essentiellement des thèmes d'actualité pluri et transdisciplinaires liés à la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique. Au cours de l'exercice 2019, quatre numéros ont été édités:

Le numéro 111 intitulé *Le Léman version numérique* présente les outils permettant de mieux comprendre le fonctionnement du Léman et de son bassin versant. Article rédigé par le Professeur Anthony Lehmann, vice-directeur de l'Institut des Sciences de l'environnement à l'Université de Genève.

Le numéro 112 explore le difficile dilemme du repoissonnement et donne la parole à plusieurs spécialistes suisses et français de la pêche dans le Léman.

Le numéro 113 tire la sonnette d'alarme sur l'invasion de la moule Quagga qui colonise toutes les couches du Léman. Article rédigé par Pascal Mulattieri, membre du comité de l'ASL, plongeur scientifique et hydrobiologiste.

Le numéro 114 intitulé *Nous sommes tous Rhône* traite de la gestion du bassin rhodanien et des multiples usages du Rhône. Article co-

rédigé par deux membres du comité de l'ASL, Jean-Marcel Dorioz, vice-président et directeur de recherche à l'INRAE, et Paul Roux-Pisot, hydro-électricien à la retraite.

Dans chacun des numéros, les principales nouvelles de l'ASL sont également présentées (informations sur les activités en cours, stands d'information, avancement des programmes d'actions...), ainsi que deux pages destinées aux jeunes.

Le journal *Lémaniques* ne pourrait voir le jour sans la contribution d'une fondation privée genevoise qui nous soutient fidèlement depuis de nombreuses années. Nous la remercions chaleureusement de sa confiance. Un grand merci également à notre graphiste Hans Weidmann, pour sa disponibilité et son efficacité, ainsi qu'à Fabrice Joly pour ses illustrations des pages jeunes.

Le mérite de ce succès revient aussi et surtout à la rédactrice responsable du journal, Raphaëlle Juge, membre de notre comité, que nous remercions également chaleureusement.

Merci aussi aux fidèles bénévoles qui viennent 4 fois par année dans les locaux de l'ASL préparer l'envoi du journal.



Halte aux Renouées

Pour la préservation de la biodiversité
Vu les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés aux plantes et animaux envahissants, le Conseil fédéral a adopté en mai 2016 une stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes en approuvant le financement de mesures urgentes (55 millions de francs). Objectif : éviter que la multiplication de ces plantes et de ces animaux aie des conséquences désastreuses sur la biodiversité. Tous les organismes officiels de protection de la biodiversité s'accordent à penser qu'il faut agir efficacement sans attendre. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) considère que la propagation des espèces exotiques envahissantes est « l'une des plus grandes menaces pour le bien-être écologique et économique de la planète ». En ce qui concerne les plantes, quarante et un néophytes envahissants, dont les renouées asiatiques, sont inscrits sur la Liste noire d'Infloflora des plantes à éradiquer.

Consciente de la nécessité de lutter efficacement et rapidement contre les plantes envahissantes pour préserver la biodiversité de la région lémanique, l'ASL a initié une campagne avec une phase pilote sur les rives genevoises dès le printemps 2013. Durant la saison 2019, 41 stations genevoises ont fait l'objet de nos interventions sur les communes de Céligny, Collonge-Bellerive, Cologny, Genthod, Versoix et Ville de Genève, la grande majorité des renouées étant situées sur ces deux dernières communes. Après sept saisons de lutte, et grâce au travail de plus de cinquante bénévoles (particuliers, membres d'associations, collaborateurs d'entreprises dans le cadre de journées de volontariat), l'amorce d'affaiblissement constatée l'an dernier se confirme de manière plus ou moins marquée selon les stations considérées.

Suite à ces résultats encourageants, l'ASL a décidé d'étendre son action sur les rives vaudoises, valaisannes et haut-savoyardes du Léman. Ainsi, dès le printemps 2017, des campagnes d'arrachage de renouées sur les communes de Morges et Prévèrenges ont été effectuées. En 2018, ce sont 8 autres communes qui ont rejoint la campagne : Crans-près-Céligny, Allaman, Saint-Sulpice, Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux. En 2019, la commune de Perroy a également été intégrée au projet. Les interventions sur le canton de Vaud ont donc maintenant lieu sur 87 stations. Des actions citoyennes d'une matinée ont aussi été organisées afin de lancer ces campagnes et de recruter de nouveaux bénévoles pour toute la saison d'arrachage.

En Haute-Savoie, des actions ont été entreprises à Thonon avec les lycéens (lycée St-Joseph) puis à Publier en collaboration avec la communauté de commune. Les arrachages effectués à Publier ont été couplés à la récolte instructive des débris plastiques piégés dans la première couche de galets.



Il est réjouissant de constater que les anciens bénévoles sont toujours motivés à nous venir en aide et que de nouveaux s'inscrivent régulièrement.

En 2019, l'ASL a décidé de collaborer avec l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants) pour lutter contre les plantes riveraines envahissantes le long de la Baye de Clarens. Ce cours d'eau est envahi de plantes exotiques envahissantes diverses telles que les renouées, mais aussi les Buddleias et les Solidages. En 4 jours de travail intense, cette collaboration fructueuse a permis d'éliminer 8'566 kg de plantes indésirables.

Un inventaire complet des foyers de renouées sur les rives genevoises a été fait grâce à l'aide de la Capitainerie cantonale qui a généreusement mis à disposition un bateau et un collaborateur. De plus, la cartographie complète de tous les foyers gérés par l'ASL a été mise à jour.

Suivi de la biomasse

Dans le but de préciser l'efficacité des campagnes d'arrachage de la renouée, un suivi rigoureux est réalisé. Pour ce faire, nous avons mis en place dès 2017 un protocole de suivi de la biomasse avec l'aide du bureau

d'étude Biol'eau dirigé par Pascal Mulattieri, membre de notre comité, que nous remercions de l'apport de ses compétences. Les résultats commenceront à être intéressants à analyser dès 2020.

Projet INTERREG

L'ASL est associée depuis 2017 à un projet INTERREG (programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes). Ce projet initié par l'entreprise ELTEL, intitulé «Stop aux invasives» (<http://www.stop-invasives.com/>), vise à promouvoir une lutte par injection thermique en profondeur dans le sol et la reconstitution des milieux dégradés en combinaison avec des méthodes traditionnelles de lutte dont l'arrachage manuel tel que pratiqué par l'ASL, celle-ci s'occupant plus particulièrement de la partie suisse. Le projet a été validé en juin 2018 par le Comité de programmation du Programme Interreg France-Suisse. Des séances de coordination des tâches et des séances de travail sur les thèmes de la sensibilisation (information à la population et aux professionnels) et de la formation du personnel affecté à l'entretien des milieux (outils d'aide à la décision, plans de gestion, ...)

	Genève	Vaud	Valais	Haute-Savoie
Nombre de communes	6	10	1	2
Nombre de stations	32	54	1	4
Nb. d'interventions durant la saison	212	370	Inconnu	Inconnu
Poids évacué	850kg	4'350kg		
Nb de bénévoles lors des actions citoyennes	184 bénévoles: citoyens (101) et d'entreprise (83)		Inconnu	Inconnu
Nb. de bénévoles* investis durant toute la saison	28	92	Inconnu	Inconnu
Nb. d'entreprises/ groupes	1 (32 personnes)	3 (51 personnes)	0	0

Le tableau ci-contre résume l'action de l'ASL sur les cantons de Genève, Vaud et Valais ainsi qu'en Haute-Savoie en 2019.

* réguliers et occasionnels

entre les différents partenaires institutionnels et cantonaux ont eu lieu durant l'année. Les premiers essais d'application de la méthode d'injection de vapeur ont été conduits en 2019, dont un les 19, 20 et 21 juin sur une station gérée par l'ASL à Allaman. Depuis l'intervention, aucune repousse de renouées n'a été observée dans la zone traitée.

Sensibilisation et communication

Un gros travail de communication a aussi été mis en œuvre grâce entre autres à la mise à jour d'un dépliant d'information destiné au public. Celui-ci a pour but de permettre aux profanes d'identifier les renouées; il explique les étapes à respecter et les bonnes pratiques de lutte à adopter. Un moyen pour inviter les habitants à contribuer bénévolement à cette action pour lutter ensemble contre cette plante invasive. Ce dépliant a été adressé aux riverains du lac afin de les sensibiliser à la problématique et de les inciter à nous signaler les foyers observés ou à les prendre eux-mêmes en charge.

Des panneaux d'information ont également été placés par l'ASL à proximité de nombreux foyers de renouées. Ces panneaux ont pour but d'informer les passants des actions menées et de les encourager à intégrer notre réseau de bénévoles. Un rapport détaillé est disponible sur www.asleman.org/renouees.

Journées citoyennes pour les entreprises du secteur privé

Depuis de nombreuses années, l'ASL bénéficie de l'aide apportée par des collaborateurs d'entreprises lors de journées d'actions d'utilité publique. Pour les entreprises, le but est de se rendre utile à la collectivité, d'apporter un bénéfice réel à l'environnement ou à la communauté et de soutenir les associations dans leurs missions. En 2019, la plateforme Alaya nous a permis d'effectuer trois actions contre les renouées dans le canton de Vaud, une à Préverenges avec l'entreprise L'Oréal et deux à Morges avec les Vaudoises assurances et Sunstar. À Genève et Crans-près-Céligny, quatorze entreprises ont sollicité l'ASL pour organi-



ser 16 demi-journées d'arrachages sur plus de 10 stations, représentant un total d'une centaine de collaborateurs engagés.

Formation professionnelle

Au vu de son expérience, l'ASL est de plus en plus sollicitée à partager son expertise en matière de lutte contre les renouées. Elle présente ainsi l'efficacité de son travail sur le terrain et la réussite de la mobilisation des citoyens. En 2019, elle a présenté son action lors de la Journée des Forêts réunissant des experts de la gestion forestière et lors du cours SANU sur les moyens de lutte contre les néophytes.

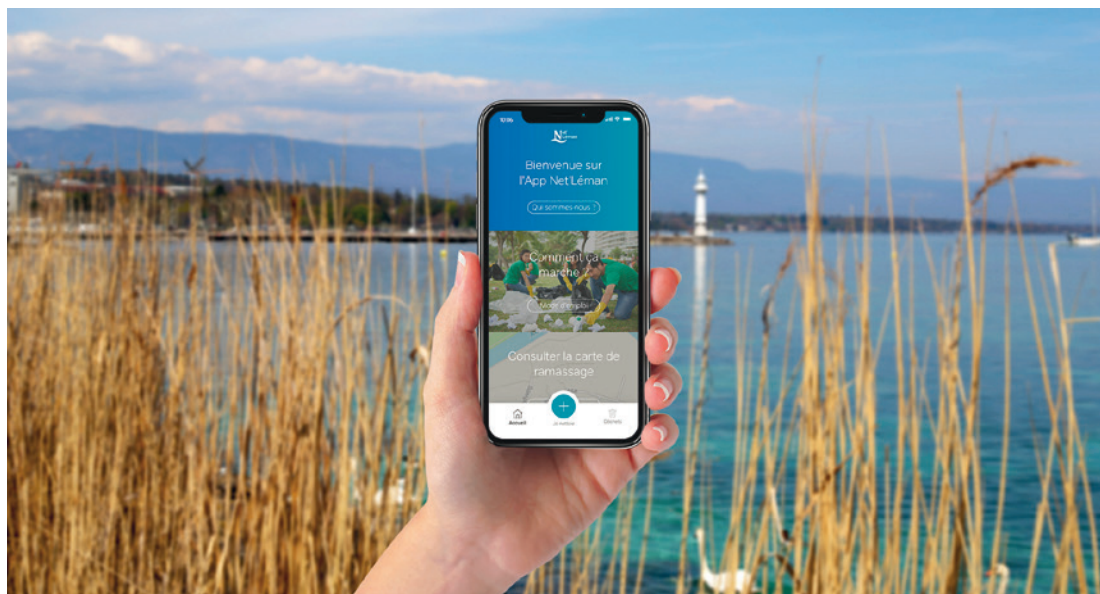
Nous tenons ici à remercier particulièrement, pour leur soutien et appui logistique, la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN) et la Capitainerie de l'État de Genève, les communes de Versoix, Cologny, Céligny, Crans-près-Céligny, Collonge-Bellerive, Genthod, Perroy, Allaman, Morges, Préverenges, Saint-Sulpice, Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Vevey, et Montreux grâce à la participation de leurs collaborateurs spécialistes et équipes d'entretien respectives ainsi qu'à tous les bénévoles. Merci aussi à Michel Vauthey et Patrick Charlier pour leurs conseils et suivis botaniques sur plusieurs stations de renouées.

APP Net'Léman et nettoyages de déchets sauvages

Net'Léman, le grand nettoyage du lac est organisé par l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) tous les deux ans. Cependant, l'urgence d'agir à l'échelle individuelle pour lutter contre l'abondance des déchets polluant le milieu naturel incite de nombreuses personnes à s'impliquer concrètement au quotidien, individuellement ou en groupe. Pour répondre à ces initiatives croissantes, l'ASL a lancé en juin 2019 une application mobile financée en partie par la plateforme de financement participatif SIG IMPACT. Cette application, facile d'utilisation, incite les utilisateurs à alimenter une base de données très complète. Avec la collaboration de la HEIG-Vaud, l'ASL pourra ainsi établir des statistiques précises et mieux connaître les flux des déchets sauvages dans la région lémanique.

Afin de faciliter le passage à l'action, l'ASL a également créé, en partenariat avec l'association MyGreenTrip, un kit de nettoyage, disponible sur commande à l'ASL.

Grâce à ce nouvel outil, l'ASL a par ailleurs accompagné la société Nestlé et plus de 400 collaborateurs dans l'organisation d'une vaste action de nettoyage qui s'est déroulée le 22 juin 2019 dans douze secteurs situés entre St-Sulpice et Villeneuve, permettant de récolter plus de 447 kilos de déchets sauvages. L'ASL a joué le rôle de coach afin que l'action soit non seulement organisée dans les meilleures conditions, en privilégiant la sécurité, mais aussi pour qu'elle ait un impact réel au sein de l'entreprise. En effet, chaque employé est avant tout un citoyen à sensibiliser.



Un autre nettoyage de grande ampleur a été organisé le dimanche 6 octobre avec une quarantaine de bénévoles et plongeurs qui se sont déplacés à Saint-Gingolph à l'appel d'ALP, du club aquaventure/sea-shepherd et de l'ASL. Ce sont 66 kg de déchets qui ont été ramassés des deux côtés de la frontière dont deux tiers étaient des plastiques.

Workshop « Plastiques dans le Léman »

Le 21 novembre, l'ASL a organisé, en collaboration avec le Département F-A Forel des sciences de l'environnement et de l'eau de l'Université de Genève, un Workshop franco-suisse intitulé « Plastique dans le Léman, quelle réalité, quel avenir ? »

En effet, les résultats d'un mandat accordé en 2018 au docteur Julien Boucher pour effectuer une modélisation des flux de plastique dans le Léman révèle que celui-ci re-

çoit annuellement en moyenne quelque 50 tonnes de résidus plastiques et fonctionne comme un piège.

Afin de préciser les enjeux de cette problématique, l'ASL a organisé un workshop pour appréhender les tenants et aboutissants de ce type de pollution à l'échelle du Léman et de sa région, le but étant de prendre la mesure du problème et in fine de proposer des solutions. Ce workshop, a permis de réunir des spécialistes du domaine issus des milieux académiques, des administrations et d'associations suisses et françaises qui ont porté leurs réflexions et leurs échanges de vues principalement sur quatre thématiques : la part des plastiques provenant des eaux de chaussées, leur devenir dans le traitement des eaux, leur importance parmi les déchets sauvages, leur impact potentiel sur les écosystèmes.

Nous remercions de tout cœur les personnalités invitées qui se sont prêtées avec enthousiasme à cet exercice de partage de leurs connaissances et de leur questionnements ainsi qu'à l'exercice complexe consistant à esquisser des propositions d'axes de recherche pour étayer leurs hypothèses et d'actions pour minimiser sans attendre les apports de plastiques dans notre environnement. Notamment pour leurs présentations Julien Boucher (EA), Florian Breider (EPFL), Benoît Ferrari (Ecotox), Serge Stoll (UNIGE), Philippe Lenoir (Ville de Lausanne), Marc Babut (Cipel) et, pour la conduite des ateliers, Marguerite Trocmé (OFROU) Stéphan Ramseier Gentile (SIG), Olivier Chaix (Integralia) et Amanda Melis (ASL). À noter que cette journée a été rendue possible grâce au soutien des Rotary Clubs Genève, de SIG, de l'Université de Genève, de Serbeco et de la Ville de Genève que nous remercions vivement de leur confiance.



Rapport d'activités 2019 du groupe français

Association pour la sauvegarde du Léman Activités 2019 du groupe français pour la 40^e Assemblée générale de l'ASL

Par Jean-Marcel DORIOZ vice-président de l'ASL, responsable du groupe français

Le groupe se reconnaît parfaitement dans le rapport général présenté précédemment. L'objectif de ce texte est donc simplement de témoigner de l'existence active de l'ASL de ce côté-ci du lac.

Le Léman, son bassin versant et ses gens, côté France

Le littoral lémanique côté France (58km) est moins urbanisé et artificialisé que côté suisse. La sauvegarde des zones peu artificialisées de ce littoral est un enjeu pour la bonne santé de tout l'environnement lémanique.

La Dranse, dont le delta est en Réserve Naturelle, représente le plus important affluent secondaire du Léman mais son débit annuel n'est que de 10% de celui du Rhône amont. La qualité de ses eaux et de ses milieux est gérée par un important « contrat de rivière ».

Les usages du lac de ce côté-ci sont en partie les mêmes que sur la partie suisse (eau potable, pêche, biodiversité, récréatif, paysage, patrimoine culturel) mais l'urbanisation ainsi que les activités agricoles et industrielles (vallée du Rhône) sont beaucoup moins développées. Tous les « services » rendus par le lac créent à sa périphérie, une « zone d'influence » particulière d'une dizaine de km de largeur.

Le bassin versant va bien au-delà géographiquement de cette zone. Son occupation des sols évolue rapidement à la fois en périphérie du lac et en montagne touristique du fait de la croissance générale de la population et d'une attractivité locale très forte (due en partie aux « services » rendus par le lac). Les élections municipales récentes, ont d'ailleurs été l'occasion de quelques vifs débats relatifs au développement d'infrastructures.

Quant au développement économique côté France, il est avant tout tributaire du côté Suisse mais se fait dans un cadre administratif et sociologique bien différent qui oriente l'activité du groupe français ASL.

Un travail de fond

Le groupe français reste modeste (à la mesure de la comparaison entre Rhône et Dranse !). Il contribue aux missions de l'ASL et intervient pour faire prévaloir les mesures de protection du Léman auprès de la population et des décideurs locaux, élus notamment. Ceci n'est possible qu'avec l'engagement de nos adhérents et l'accueil de nouveaux membres, aussi bien pour des actions concrètes, des réflexions de fond ou des représentations dans des instances locales de gestion de l'environnement.

1. **Représentation dans les commissions de pilotage des deux contrats de rivières** (Ouest Léman, Dranse). Il s'agit, en participant au collège des usagers, de porter la voix de la protection des eaux et des écosystèmes aquatiques. L'objectif général est de veiller à la mise en œuvre de la loi sur l'eau pour le secteur du bassin français. À ce jour, le grand résultat dû à l'engagement de nos élus est la mise en place des équipements de collecte et de traitement de la pollution « classique » (eaux usées, égouts) et ce, jusqu'au « fin fond » du bassin versant. L'amélioration actuelle de la qualité des affluents du Léman qui en résulte est, sur cet aspect de la pollution, remarquable. Reste à ne pas se contenter de ce beau résultat et de poursuivre cet engagement en agissant sur les pollutions diffuses, les risques liés aux déchets vite qualifiés d'inertes et déposés à même le lit des rivières, les rejets accidentels trop fréquents, les « héritages » du passé tels que vieux dépôts d'ordures etc. C'est le sens de nos interventions.
2. **Représentation au CLD de l'agglomération de Thonon.** La réorganisation de l'administration territoriale française récente opère un transfert des compétences des communes vers l'« agglomération » (agglomérations). Celle de Thonon (25 communes, 85'000 habitants) consulte un Comité Local de Développement (CLD) constitué de représentants de la société civile. L'ASL y siège. Notre rôle est de faire valoir le risque que représentent pour le lac

certaines projets d'aménagements et d'être vigilant sur le respect de la loi littorale. Nous avons donné un avis global sur le Plan Local d'Urbanisme.

3. **Rencontres avec les élus et l'administration.** Comme les années précédentes, nous avons rencontré les élus, en audience particulière ou lors de débats publics, pour expliquer nos valeurs, porter notre expertise, nos projets et nos mises en garde. Nous ont reçus et nous les en remercions, la Présidente du SIAC, Madame la Députée ainsi que les Maires de Publier, Evian, Nernier, St Gingolph.

Des actions concrètes de terrain, pour prendre soin du lac

1. **Maîtrise des renouées en zone littorale.** Nous avons contribué à organiser et réaliser des chantiers participatifs d'arrachage des renouées (plantes invasives fameuses) en zone riveraine de Publier (demande de la commune et de la communauté de communes). Cette action poursuit le travail entrepris à Thonon avec les lycéens antérieurement. Elle a une portée pratique, restaurer la biodiversité littorale, et pédagogique, attirer l'attention de tous, usagers et élus, sur cette zone fragile à préserver. Merci aux bénévoles (une quinzaine) et aux animateurs. Nous en avons profité pour ramasser à chaque opération, les déchets divers, dont les plastiques, dans une zone d'arrachage de 100m² (un milieu de galets). Les résultats sont instructifs, comme la surprenante colonisation du milieu par les tiges de cotons tiges (10/m²) ; on en reparlera !
2. **NetLéman St Gingolph.** Une opération de nettoyage du littoral simultanée des deux côtés de la frontière, a eu lieu le 6 octobre en partenariat avec ALP et aquaventure / sea-shepherd. Grand merci aux participants et à la commune.

Actions de sensibilisation vers le grand public

L'enjeu est de mobiliser l'attention du public sur le patrimoine exceptionnel qu'est le Léman et de faire mesurer la chance et la responsabilité de disposer d'une énorme masse d'eau de qualité pour la production

1. d'eau potable (pour > 600 000 personnes),
2. d'écosystèmes de haute valeur,
3. d'usages récréatifs et culturels.

Dans le cadre d'événements locaux (festi-Léman à Evian, fête de Publier, plage de St Gingolph), nous tenons des stands ASL pour délivrer ce message, en débattre et informer le public.

Nous avons pris l'initiative et co-organisé la journée **Couleurs du lac** à Nernier (partenariat dynamique avec la Mairie, ALP et CPIE).

Nous nous sommes également impliqués dans le cadrage et l'organisation d'un concours de plaidoiries (**plaidoiries du Léman**) à Evian mi-décembre. Six plaidoiries contradictoires sur le thème : « le Léman est-il un jouet ? ». Plus de 200 personnes ont assisté aux plaidoiries et à la conclusion du philosophe Dominique Bourg.

Perspective

L'amélioration indéniable de la qualité du Léman montre qu'il est possible de « réparer » une situation initiale fortement dégradée. Ce « bon état » retrouvé est cependant fragile : les pressions s'exerçant sur le lac restent fortes et se doublent aujourd'hui de menaces plus sournoises, plus diffuses, auxquels s'ajouteront d'ici très peu, les déséquilibres écologiques voire humains, dus au changement climatique. Dans ce contexte, aucun doute le sérieux, la vigilance et la mobilisation de l'ASL est nécessaire, des deux côtés du lac !





ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN
Genève

RAPPORT

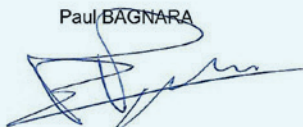
des vérificateurs des comptes de l'exercice 2019

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé à l'examen des comptes de votre association, tels qu'ils sont résumés dans les comptes annuels qui vous ont été soumis.

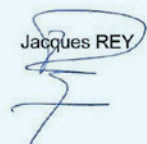
Nous avons confronté les différents postes du bilan, d'un total de CHF 362'099.10 avec les soldes des comptes du Grand livre, arrêtés au 31 décembre 2019, et nous avons constaté leur parfaite concordance.

Nous avons fait les mêmes constatations en ce qui concerne les chapitres du compte de Recettes et Dépenses de l'exercice 2019, lequel laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 538.43 pour la période.

Nous vous proposons en conséquence d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner décharge à votre Comité pour sa gestion.



Paul BAGNARA



Jacques REY

Fait à Genève, le 1^{er} juillet 2020

ASL - Rue des Cordiers 2 - CP 6146 - CH-1211 Genève 6 - 022/736 86 20 - fax 022/736 86 82 - asl@asleman.org
www.asleman.org

Bilan au 31 décembre 2019

	CHF	CHF
Actif		
Liquidités		243 041.95
Actifs transitoires		
Charges payées d'avance	2 265.00	
Produits à recevoir	112 340.80	114 605.80
Immobilisations		
Dépôts garantie loyer	3 451.35	
Titres de participation CGN	1 000.00	4 451.35
		362 099.10

	CHF	CHF
Passif		
Passifs transitoires		
Charges à payer	45 291.25	
Produits comptabilisés d'avance	42 500.00	87 791.25
Fonds propres		
Report des excédents au 01.01.2019	273 769.42	
Excédent des recettes de l'exercice	538.43	274 307.85
		362 099.10

Recettes au 31 décembre 2019

	Cotisations ordinaires	125 228.45	
	Soutiens dès 200.-	39 206.00	
	Amis du lac dès 500.-	8 430.00	
Compagnons du lac dès 1'000.-	Luc Argand	1 000.00	
	Erwan Boubet	1 000.00	
	Marc Gilgen	1 000.00	
	Antoine Taddei	1 000.00	
	Cactus sport / Bernard Wietlisbach	1 000.00	
	DR Invest	1 000.00	
	Fondation P. Demaurex	1 000.00	
	Patek Philippe	1 000.00	
	PWC Genève	1 000.00	
	Radio one FM	1 000.00	
	Jean-Charles Huguenin	1 130.00	
	Rodolphe et Julien Gautier	1 540.00	
	Pierre-Yves Firmenich	2 000.00	
	BCG - Dpt Marketing et Communication	2 000.00	
	Fondation Genève Tourisme	2 160.00	
	Banque du Léman	4 000.00	
	Union bancaire privée	4 000.00	
	Centre Balexert	4 272.00	31 102.00
Mécènes dès 5'000.-	Aprotec	5 000.00	
	Patrick Odier	7 500.00	
	Jean-Christophe Egli	10 000.00	
	Services industriels de Genève	10 000.00	
	OAK Foundation	14 480.00	46 980.00
Subventions	Ville de Genève		15 500.00
	Communes		14 220.00
Information / sensibilisation	Fondation privée genevoise	20 000.00	
	Stands, conférences	1 800.00	
	Prestations, ventes diverses	7 690.85	29 490.85
Prog. jeunesse "ad'eau"	Activités ad'eau	24 815.05	
	Inscriptions EAU'tour du Léman	24 496.00	
	GLAJ-GE	500.00	
	Fonds Smile Wave – Fondation Philanthropia	10 000.00	
	Loterie Romande - Conférence des Présidents	25 000.00	
	État de Genève DT OCEAU	32 900.00	117 711.05
Action Renouées	État de Vaud DGE BioDiv environnement report 2018	9 000.00	
	SIG Fonds Vitale Environnement report 2018	10 000.00	
	SIG Fonds Vitale Environnement	21 925.00	
	État de Genève- DT OCAN	36 975.00	
	Projet Interreg	42 700.65	
	État de Vaud- DGE BioDiv environnement	80 000.00	200 600.65
App Net'Léman/actions anti déchets	Office du tourisme du canton de Vaud	2 900.00	
	État de Genève DT OCEAU	5 000.00	
	État de Vaud - DGE Ressources et Patrimoine naturels	8 000.00	
	Fondation conseillée par Carigest SA	8 000.00	
	Fonds Smile Wave – Fondation Philanthropia	15 000.00	
	Philippe Dutoit	10 000.00	
	Dons communes	15 230.00	
	Autres dons via plateforme financement participatif	4 253.00	68 383.00
Actions et bénévolat d'entreprises			25 900.60
Workshop microplastiques	Rotary Genève-Lac	10 000.00	
	Services industriels de Genève	3 000.00	
	Serbeco SA	500.00	13 500.00
Autres dons et legs	Dons SIG- vente gourdes	3 252.50	
	Divers	538.00	3 790.50
Produits financiers	Intérêts bancaires		20.35
	Remboursement assurance salaires		5 048.65
	Total	745 112.10	

Dépenses au 31 décembre 2019

	Fonctionnement	CHF	CHF
	Charges salariales	72 856.25	
	Frais de locaux	14 011.30	
	Frais d'envoi et télécom	5 640.47	
	Fournitures de bureaux	5 387.50	
	Gestion des membres	11 400.64	
	Frais administratifs et informatiques	9 089.38	
	Frais de déplacement	352.40	118 737.94
Information et sensibilisation	Charges salariales	49 599.30	
	Sites internet - Newsletter	5 932.11	
	Stands, conférences	3 455.95	
	Doc, envois, fournitures, telecom, divers	6 456.95	
	Frais de déplacement	602.92	66 047.23
Lémaniques	Charges salariales	15 807.30	
	Graphisme et impression	23 880.75	
	Distribution, contrôle tirage	17 029.36	
	Fournitures, divers	202.20	56 919.61
Anim.jeunesse / prog «ad'eau» ETL	Charges salariales	95 439.10	
	Frais de locaux	14 011.30	
	Matériel et supports de communication	5 306.95	
	Matériel didactique	12 979.90	
	Contributions partenaires	1 510.00	
	Repas enfants	16 796.80	
	Médias	2 550.00	
	Divers et déplacements	2 993.92	151 587.97
Halte aux renouées	Charges salariales	198 694.05	
	Compensations des bénévoles	2 183.95	
	Matériel et fournitures	651.60	
	Communication	9 144.45	
	Divers et déplacements	6 566.48	217 240.53
Microplastiques	Charges salariales	6 180.30	
	Matériel et fournitures	335.10	
	Communication	1 850.00	
	Frais journée workshop	4 531.00	
	Divers	417.10	13 313.50
Net'Léman	Charges salariales	5 350.00	
	Communication	2 622.42	
	Matériel de nettoyage	1 500.50	
	Divers et déplacements	219.80	9 692.72
App Net'Léman/actions anti déchets	Charges salariales	64 437.00	
	Développement et mise à jour App	25 104.79	
	Matériel	16 830.99	
	Divers et déplacements	3 027.28	109 400.06
Frais financiers	Frais de banque et CCP - diff de change €		1 634.11
	Total	744 573.67	
Résultats	Excédent des recettes de l'exercice 2019		538.48

Répartition des dépenses

29%	Halte aux renouées	9%	Information et sensibilisation
20%	Programme jeunesse «ad'eau»	8%	Trimestriel «Lémaniques»
16%	Fonctionnement	2%	Microplastiques
15%	App Net'Léman et actions contre les déchets	1%	Net'Léman (pas d'action en 2019)

Répartition des recettes

59%	Soutien à projets
34%	Cotisations, dons et legs
7%	Prestations et ventes diverses

Projets prévus pour 2020

L'ASL se réjouit de l'évolution générale positive de l'état de santé du lac mais tout n'est pas réglé et de nouveaux défis nous interpellent.



Pour l'avenir, notre responsabilité collective est engagée mais aussi notre responsabilité individuelle. Ce n'est qu'en prenant conscience de notre inconséquence ou négligence que nous avancerons dans la lutte contre la pollution des eaux. Et nous polluons non seulement directement lorsque nous rejetons des substances potentiellement nuisibles dans l'évier ou les WC, mais aussi indirectement lorsque nous achetons un objet qui a nécessité, pour sa fabrication, de grandes quantités d'eau, de matière premières et d'énergie et qui a généré des rejets polluants. L'ASL relève aussi que si le lac se porte mieux, les rivières du bassin lémanique en revanche — dont les eaux, rappelons-le, se déversent dans le lac — souffrent encore localement de l'apport de charges polluantes qu'elles peinent à absorber.

L'ASL reste attentive à l'évolution de l'état du lac. Tant que le Léman présentera des risques pour l'équilibre de l'écosystème, donc potentiellement pour notre santé, elle poursuivra et amplifiera, surtout auprès des jeunes, futurs décideurs, ses activités sur le terrain et ses actions de sensibilisation aux enjeux de la protection des eaux du Léman contre la pollution afin d'assurer durablement un bon état écologique du lac.

En raison de l'épidémie de COVID-19 certains projets prévus en 2020 ont dû être reportés ou annulés. Cependant, une grande partie d'entre eux ont pu ou devrait pouvoir avoir lieu normalement :

Développement du programme «ad'eau» :

Activités estivales et dans les classes primaires avec des ateliers de 90 minutes dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et Fribourg. Nouveaux ateliers pour le secondaire I et II avec trois ateliers à choix en classe, dont un sur les microplastiques et proposition de trois actions sur le terrain.

Publication du journal trimestriel Lémaniques

Sur des thématiques en relation avec les problématiques relatives aux aspects environnementaux, sociaux et économiques de la vie du lac. Nous avons dû prendre la décision, pour des raisons financières, de n'éditer que trois numéros en 2020 avec l'espoir de pouvoir à nouveau respecter la fréquence trimestrielle en 2021.

Halte aux Renouées

Développement de l'action dans le canton du Valais et le département de la Haute-Savoie. Maintien de la pression exercée sur les stations ayant déjà fait l'objet d'une ou plusieurs campagnes de coupe-arrachage à Genève et dans le canton de Vaud depuis plusieurs années et maintien du suivi rigoureux des résultats obtenus grâce au calcul de la biomasse sur plusieurs stations. Intégration d'un foyer dans la Réserve des Grangettes. Les journées d'action dans la Baye de Clarens, en collaboration avec l'EVAM, seront à nouveau organisées afin de libérer ce cours d'eau des nombreuses plantes indésirables qui le colonisent. À ces journées sera ajoutée une opération le long de l'Aubonne, également en partenariat avec l'EVAM. D'autre part, l'ASL poursuivra sa collaboration active au projet INTERREG « Stop aux invasives ».

Net'Léman, le grand nettoyage du lac

Pour sa 10^e édition, Net'Léman aura lieu sur 12 sites tout autour du lac, avec, pour fêter cet anniversaire, un programme festif à Lausanne-Ouchy. Sur place, de nombreux ateliers seront proposés par des associations actives dans la sensibilisation aux "5R" (Re-

fuser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler). Sur tous les sites, plongeurs et bénévoles à terre s'activeront pour nettoyer les rives et les fonds lacustres. Tous les déchets sauvages retrouvés seront ensuite triés, comptabilisés et recyclés pour ceux qui peuvent l'être (octobre 2020).

Conférence publique «Plastiques dans le Léman»

Suite à la journée de Workshop organisée en novembre 2019 avec des spécialistes, l'ASL désire transmettre au grand public les réflexions menées sur cette problématique avec une partie d'exposés puis une table ronde avec questions du public en présence des conférenciers et modérateurs ayant participé au Workshop.

Et bien sûr, présence toujours active dans les diverses manifestations de la région lémanique, lors de colloques, groupes de travail, conférences ou commissions.



Remerciements donateurs

Les grands donateurs de l'année 2019 sont vivement remerciés :

Mécènes : (dès CHF 5'000.-)		Compagnons du Lac : (CHF 1'000.- à 5'000.-)	
État de Vaud – DGE – BioDiv	80 000.00	Centre Balaxert	4 272.00
Eitel SA – Interreg	42 700.65	Union bancaire privée	4 000.00
Fondation Valéry	40 000.00	Office du tourisme Vaud	2 900.00
État de Genève – DT – OCAN	36 975.00	Palluat Muriel (versé pour NetLéman en 2020)	2 570.00
État de Genève – DT – Oceau	37 900.00	Commune de Vandoeuvres	2 500.00
Fonds Smile Wave – Fondation Philanthropia	25 000.00	Fondation Genève Tourisme	2 160.00
Loterie Romande Conférence des Présidents	25 000.00	Pierre-Yves Firmenich	2 000.00
SIG - Fonds Vitale Environnement	21 925.00	BCGE - Dpt Marketing et Communication	2 000.00
Fondation Privée Genevoise	20 000.00	Rodolphe et Julien Gautier	1 540.00
Services Industriels de Genève	16 252.50	Commune de Pully	1 500.00
Ville de Genève DEUS	15 500.00	APB Genève	1 200.00
OAK Foundation	14 480.00	Jean-Charles Huguenin	1 150.00
Philippe Dutoit	10 000.00	Commune de Vevey	1 120.00
Jean-Christophe Egli	10 000.00	Luc Argand	1 000.00
Rotary Club Genève Lac	10 000.00	Erwan Boubet	1 000.00
État de Vaud - DGE	8 000.00	Cactus sport / Bernard Wietlisbach	1 000.00
Fondation conseillée par Carigest SA	8 000.00	Marc Gilgen	1 000.00
Patrick Odier	7 500.00	Patek Philippe	1 000.00
Aprotec	5 000.00	Antoine Taddei	1 000.00
Banque du Léman	5 000.00	DR Invest SA (anciennement Yteqam)	1 000.00
		Fondation P. Demareux	1 000.00
		PWC Genève	1 000.00
		Radio one FM	1 000.00

Amis du Lac (entre CHF 500.- et 1'000.-)

Privés : William de Rham, Pierre-Alain Givel, Nicole Pautex Schneider, Nicolas Berney, Michel Firmenich, Maxime et Heidi Giot, Louise Guillemot, Henriette Lonchamp, Jean-Claude Mulli, Laurence Senn, Catherine Binner-Bradley, Jacques De Saussure, Michel Firmenich, Max et Marie-Claude Vogt, Eddy

Favre, Jacques Hubert Gay, Philippe Larcher, Wladyslaw Senn.

Sociétés : Safram SA, Serbeco SA.

Municipalités : Commune de Cologny, Mairie de Bellevue, Mairie de Presinge, Mairie de Céligny, municipalité de Vinzel, Mairie de Corsier.

Soutiens (entre CHF 200.- et 500.-) :

Privés : Pierre Buri, Sten Schreiber, Daniel et Sylviane Borel, Jean-Blaise Conne, Jean-Claude Gandur, Gérard Kohler, Jean-Marie Wenger, Cédric Perret-Gentil, Philippe Frey, Olivier et Sandra Laurent-Rebord, Bernard Gaud, Michel Grüb, Georges Primatesa, Thierry Fauchier-Magnan, Yves Champod, Gilles Lacour, Michel et Isabelle Carrel, Bernard Firmenich, Thomas Jundt, Ivan Pictet, Jean Naef, Catherine Kuhn, Marc et Jane-Marie Hermanjat, Micheline Klausner, Christian Zapf, Lydia Lucchetta-Cagnato, Hans Weidmann, Urs Gasser, Isabelle Bonny, Christian Briacca, Adrien et Gaëlle Bonny, Jean-Jacques Marmier, Claude Pilloud, Cédric Bonny, Florence Chaponnière, Nelly Myriam Jaquenod, Roger Plassat, J.-B. et Françoise Lachavanne, Philippe Treyvaud, François et Martine Chaillot, Luc Giraud, Cédric Junillon, Myriam Hauck, Gilbert Matthey, Alec Martin-Achard, Philippe et Martine Noverraz-Clavel, Danielle Maurice, Pierre et Odile Cornu-Notz, Claude Mossaz, Werner Haefliger, Brigitte Lacroix, Pierre Guignard, Elisabeth Henchoz, Daniel et Michèle Dumartheray, Florent Muheim, Vito Hugo Baumgartner, Anne Bonna, Philippe Gudin, Roma Kuebel-John, Jack Lowe, Jacques Martin, Pierre Mercier, Véronique Messerli, Charles Pictet, Marc Steinmann, Jacqueline Vallon-Bertschy, Olivier Maus, Jean-Luc Chillier, Dominique-Bernard Burlat, Roland Chevalley, Thierry Anderegg, Alain le Fort, Peter Meinich, Christian Fresard, Anne et Gilles Petitpierre, Guido Di Napoli, Jacques Dallais, Thierry Lombard, Jean-Paul Pazziani, Diane Patry, Claudine Dind, Pierre Nicole, Marc Oberson, Jean-Pierre Hubaux, Michel Augsburg, Gilles Favre, Hubert du Plessix, François Landolt, Patrick Fenal, Daniel & Caroline Ossent, Rémy Pelichet, Maryse Bory, Arnaud de Marignac, Clermonde Dominici, Gérald R. Coendoz, Janine Goy, Frédéric Florin, Alice Jacot, Florence Guignard, Jean-Pierre Buhler, Horst Solterer, Albert J. Graf, Reinhold Haas, Pierre Ferrero, Jean-Pierre Räber, Gérald et Thérèse Berney-Rich-

ter, Roger Imboden, Hanns Ullrich, Pierre-André Guerne, Christophe Mercier, Sylvie Beyeler, Jean-Pierre Papazyan, Thierry Bigler, Bernard Weissbrodt, Thierry Winkler, Thierry Estoppey, Klaus Bally, Eric Cornuz, Dominique Belli, Yvonne Cuoni, Jean-François Girard, Gérald Volck, Urs Hammer, Costin van Berchem-Barbey, Henri Loutan, Eric Jaques-Dalcroze, Françoise Le Fort, Christine Auer-Jaggi, Marco Rampini, Ariel et Valentyna Sommeria, Samir Saydjari, Nicolas Rampini, Yves Guntern, Lucia Rochat.

Sociétés et associations : Gymnase de Renens, Holdener Architectures SA, Chantier naval Jack Beck SA, ALP Services SA, Association Clubs de Voile du Léman, Colt SA, Cobaty Suisse, Girod Piscines SA, Musée de la Nature du Valais, Sitel SA Environnement paysage, Aqua Planning SA, Société de développement de Lutry, Société nautique Montreux-Clarens, Yachting Club Cern, Medieval int SA, Syndicat intercommunal des pêcheurs professionnels du Léman, Société vaudoise des pêcheurs en rivières, EDMS SA, Pharmacie de la Place Claparède, Steiner SA, CGN, Gadz SA, Sagrave SA, CF&C Finance Suisse SA, Union Nautique des Pierrettes, Alaya, Société privée de Gérance SA, Rive Bleue SA, Abbaye Bourgeoisie d'Ouchy, Duvernay SA.

Municipalités Vaud : Ville de Carouge, Municipalité de Mies, Municipalité de Tannay, Municipalité de Founex, Municipalité de Ville-neuve, Municipalité de Begnins, Municipalité de Puidoux, Municipalité de Crans-près-Céligny, Mairie de Meinier, Mairie d'Onex-Ville d'Onex, Mairie de Troinex, Mairie de Veyrier, Mairie de Collonge-Bellerive, Municipalité de Lutry, Municipalité de Rolle, Mairie de Genéthod, Municipalité de Saint-Sulpice, Municipalité de Saint-Prex, Mairie de Meyrin, Mairie d'Excenevex, Mairie d'Avusy, Municipalité d'Allaman.

Remerciements aux bénévoles

En conclusion, nous aimerions réitérer nos remerciements à toutes les personnes (plus d'une centaine) qui ont été actives pendant l'année écoulée et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions.

Daniel Ossent pour la création de notre nouvelle base de données de notre fichier de membres et la gestion de celle-ci.

Yves Longchamp pour sa grande disponibilité pour tout ce qui touche à l'informatique.

Merci aussi à nos fidèles vérificateurs des comptes, Messieurs **Jacques Rey** et **Paul Bagnara**, ainsi qu'à Madame **Christine Revaz** qui a accepté la fonction de suppléante.

Pour l'envoi du Lémaniques et des courriers aux membres, ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations: Arlette Avidor, Marie-Louise Beck, Nadège Blackwell, Cloé Brachotte, Damien Chappuis, Laurence Dégerine, Wally Dellenbach, Eddy Favre, Tania Favre, Nicolas Franchetti, Michel Garde, Grace Tiffany Tazy, Awa Gueye, Thierry Gügler, Huguette Hieble, Pierre Holzer, Elisabeth Jörimann, Josette et Jean-Jacques Kohli, Catherine Lacour, Valérie Lüthi, Jean Maurer, Olivier Pittard, Christine Revaz, Jacques Rey, Anne-Marie Rouiller, Céline Skibinska, Morgana Wallace Floresta Küng, Rolin Wavre malheureusement décédé au printemps 2020.

Nous remercions également les bénévoles engagés dans l'action Halte aux Renouées

À **Genève**: Muhanad Mallah et Juboori Sundus Al, Rafi Ali (malheureusement décédé au printemps 2020), Marie-Louise Beck, Béatrice Bertrand, Vincent Chopard, Julie Choubard, Elisabeth Daple, Ndela Diouf, Michel Duclaux, Anne Duperron, Nicolas Franchetti, Martine

Guénat, Susanne Heyd, Sarah Junod, May Kassem, Jaqueline Lecocq, Laurent Mathys, Raymond-Merle, Damien Monoya, Olivier Pittard, Gérald Pittet, Christine Revaz, Corinne et Jean-Claude Roder, Maria Rodriguez, Guy Rollier, Claire-Lise Sheeler, Jacqueline Simonin, Hendrika Velo-Nijkamp.

Dans le canton de Vaud: Juboori Sundus et Mallah Muhanad Al, Rafi Ali, Nathalie Alther Torrent, Patricia Aubry, Claudine Battistolo, Christine Benoit, Ederson Brenner, Claire Benhamou, Anita Berdoz, Graciela Berthoud, Lyne Boillat, Michel Borter, Yves Caminade, Damien Chappuis, Nicole Chappuis, Florence Christen, Marine Compondu, Gilles Dana, Daniela Dias, Daniel Droguet, Anakin Duperrex, Jeannie Egli, Cecilia Enrico et ses enfants, Isabelle Federli, Nicolas Franchetti, Giulio Genoni, Muriel et son fils Gerber, Gaël Gillibert, Saskia Godat, Nicole Graber, Sveva Grigioni Baur, Eva et Joao Gunkel, Julien Heim, Isabelle Henri, Valérie Hill, Joëlle Jongo, Valérie Juget, Sarah Junod, Anne Juri, André Kulling, Peter Lack, Michela, Matteo et Emmanuel Marani, Evelyne Marendaz-Guignat, Sandrine Mariller, François Marion, Jean-Luc et Veronique Martrou, Lucie Meier, Olga Merzlyakova, Paul Michellod, Vlad Mico-din, Nicole Morisod, Susan Morris, Martine, Charles et Tiziano Muller, Colin Nossek, Stephen O'Connell, Nathalie Pfeiffer, Anh et Marie-Mai Pham Tuân, Patrick et Laetitia Pinède, Julien Pittard, Antoinette Pitteloud, Danièle Pittet, Dominique Poget, Claude Probst, Martine Provencal, Christine Revaz, Josiane Richard, Nicolas Rodrigues, Danielle Roesch, Marie-Esther Rossier, Marie Hélène Ruzé, Sonia Sandoz, Suada Sahiti, Ignacio Sainz-Terrones, Megumi Sakae, Matthieu Salamin, Marie Jane Savary, Fabio Sayour, Virginie Schaeffli et son fils, Marilyne Schneider, Diane Shoone, Carine Schwinn Lang, Claire-Lise Sheeler, Thérèse Stassin, Frédéric Thévoz, Ann van Ackere, Caroline von Kimakowitz,

François Vuillomenet, Mélanie Wilfart, Francesca et ses enfants.

En Haute-Savoie: Michelle Beaumont, Christophe Berthet (Mairie de Publier), Catherine Charazsalamida, Bertrand Cousin (Cluster eau), Jean-Marcel Dorioz, Monique Gasnier, Anaïs Mas (Communauté de Commune du Pays d'Evian et Val d'Abondance), Brigitte Rubin, Christine Dèvigues, Sophie Naïnemoutou, Alexandre Gagnaire, Monique Langros, Michele Beaumont, famille Bamberger, E. Chapron, Marine Bruneau, Michel Moga-louki. Avec mention spéciale à Bertrand Cousin, CCPEVA et à Jessica Boucherie, professeur de biologie au lycée St-Joseph.

Nos remerciements sincères s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont aidés à trouver des solutions à nos questions d'illustration: Anthony Lehmann, Jean-Michel Zellweger, Grégory Giuliani, Alan Roura,

MyGreenTrip, David Trista, Jean-Jacques Kissling, Kai Taimsalu, Coralie Pittard, Fondation Eduki, Michel Roggo, Frédéric Hofmann, Raphaël Pasquini, Fondation des Granges, Sven Martin, Pascal Mulattieri, Yves Perrier, Jean-A. Luque, Marc Bernard, Régis Vivien, Laurent Decrouy, Jay Louvion, Sea Shepherd, Julien Lance, Colt, Silvia Francia, Fabrice Joly et Christian Bacchetta. Tous nos bénévoles et bienfaiteurs genevois sont conviés annuellement à un repas offert par l'ASL. Depuis plusieurs années, la Buvette des Bains des Pâquis nous accueille dans ses locaux à de très bonnes conditions. Qu'elle en soit ici encore remerciée. Dans le canton de Vaud, nous remercions la commune de Saint-Sulpice qui nous a aidé à organiser le repas de remerciements des bénévoles et partenaires vaudois.



L'équipe opérationnelle et très dynamique de l'ASL

Suzanne Mader-Feigenwinter, notre secrétaire générale qui supervise le bon fonctionnement de l'association et la progression des différents projets ; elle veille au respect du budget et est en charge de la communication.

Amanda Melis s'occupe du développement de notre présence et de nos activités dans le canton de Vaud, Fribourg et Valais. Elle est par ailleurs responsable de l'organisation de l'action Net'Léman depuis ses débuts.

Diane Maitre collabore activement à nos actions de l'ASL dans les cantons de Vaud, Fribourg et Valais. Elle coordonne l'action « Halte aux Renouées » sur le canton de Vaud et anime les ateliers pour les enfants dans les écoles ainsi que les passeports vacances.

Circé Luginbühl, secrétaire administrative gère notre base de données membres, s'occupe des commandes sur internet et les nombreux courriers / mails que nous recevons.

Julie Choubard, notre nouvelle secrétaire comptable s'occupe des aspects financiers de l'association et seconde la secrétaire générale dans le contrôle de gestion, notamment par la mise en place d'outils et de processus.

Olivier Goy, qui travaille à l'ASL depuis 1990, est actuellement chargé de projet pour l'action « Halte aux Renouées ». Il gère également la présence de l'ASL lors de manifestations organisées par des tiers et est le lien privilégié de nos actions en France.

Adrien Bonny s'investit dans plusieurs projets. Il est responsable du programme « ad'eau », intervient dans les classes et organise les croisières à la voile « EAU'tour du Léman ». Il collabore également au groupe de travail « Plastiques dans le Léman ».

L'ASL bénéficie également de l'aide apportée par plusieurs civilistes et stagiaires. Se sont succédés durant l'année 2019, **Sven Martin**, **Jean-Noël Gos**, **Coralie Pittard** et **Alexis Pochelon**. Leurs compétences respectives ont été d'une grande aide pour faire avancer les différents projets.

Comité de l'ASL

Élu lors de l'AG 2019

Président

Jean-Bernard LACHAVANNE
Hydrobiologiste-écologue
Confignon, Genève

Vive-Président

Jean-Marcel DORIOZ
Agronome, Publier-Evian, France

Trésorier

Max RIEN
Expert-comptable
Sciez, France

Membres

Jessika BOUCHERIE
Enseignante, Maugny/Draillant, France

Gabrielle CHIKHI-JANS
Lic. Sciences sociales, Genève

Alain GAGNAIRE
Ingénieur, informaticien,
Thonon-les-Bains, France

Claude GANTY
Géologue, Genève

Jean-Pierre GRAZ
Avocat, Genève

Julie GRELOT
Biologiste, Chavornay, Vaud

Raphaëlle JUGE
Biologiste-écologue,
Chêne-Bougeries, Genève

Pascal MULATTIERI
Biologiste et plongeur scientifique
Bernex, Genève

Daniel OSSENT
Informaticien, Conches, Genève

Damien ROBERT- CHARRUE
Ingénieur en Gestion de la Nature,
Genève

Paul ROUX
Ingénieur, Thonon-les-Bains, France

Fabrice SCHELSONN
Enseignant, Publier, France

Agathe SCHUTZLE
Biologiste-écologue
St-Genis-Pouilly, France

David THELER
Géographe, Miège, Valais

Laurent VALLOTTON
Biologiste, ornithologue, Genève



Association pour
la Sauvegarde du Léman
Rue des Cordiers 2
Case postale 6146
1211 Genève 6

ASL France
Av. de la Patinerie 6
74200 Thonon-les-Bains

Tél. +41 22 736 86 20
Fax +41 22 736 86 82
asl@asleman.org
www.asleman.org

